

Un scrutin crucial pour le monde agricole



Du 6 au 9 juin, les citoyens de l'Union européenne sont appelés aux urnes pour élire les 720 membres du Parlement européen. Les Français devront en élire 81 le dimanche 9 juin. Il s'agira du dixième scrutin depuis la création de l'instance.

Une instance à l'autorité significative en matière agricole

Tous les cinq ans les électeurs européens sont appelés à élire leurs eurodéputés qui les représenteront au Parlement européen de Strasbourg. Depuis

1979, cette élection s'effectue au suffrage universel direct à un tour et les députés sont élus pour une durée de cinq ans renouvelable. Les listes comptent 81 noms et

sont menées par une tête de liste pour chaque parti (voir encadré p. 10). Pour rappel le Parlement européen est l'institution représentant les citoyens des États membres de l'Union européenne (UE). Son rôle s'est progressivement renforcé (voir infographie p. 10), autrefois simple organe consultatif, il exerce désormais : un pouvoir de décision avec la Commission européenne ; un rôle législatif et budgétaire et un pouvoir de contrôle, voire de censure, de l'exécutif européen.

Si une profession est particulièrement impactée par les décisions de l'Union européenne c'est bien celle d'agriculteur. En effet, les prérogatives de l'institution en la matière sont vastes et multifacettes avec en

point d'orgue la Politique agricole commune (Pac). Cependant, elle intervient également dans d'autres secteurs et sur d'autres réglementations.

Une agriculture diversifiée

L'agriculture en Europe est très diversifiée en raison des différents climats, sols et traditions agricoles présents dans les différents pays. Les types d'agriculture varient considérablement d'un pays à l'autre en Europe. Il existe des grandes exploitations agricoles modernes dans des pays comme la France, l'Allemagne et les Pays-Bas, tandis que dans d'autres régions, comme les Balkans ou certaines parties de l'Europe de

l'Est, l'agriculture est souvent plus petite et plus traditionnelle.

Ainsi, la Pac est la politique principale de l'UE en matière agricole. À son origine, elle a été établie pour promouvoir la compétitivité, la durabilité et la sécurité alimentaire dans l'Union européenne. Elle comprend donc des mesures telles que des paiements directs aux agriculteurs, des programmes de développement rural, des mécanismes de régulation du marché et des normes de qualité des produits agricoles. En plus des paiements directs aux agriculteurs, la Pac comprend des mesures de soutien au développement rural, telles que des programmes de diversification

Les pouvoirs du député européen

► **LÉGISLATIF** : le Parlement est partie prenante dans l'adoption des actes juridiques communautaires, en « procédure législative ordinaire » (anciennement codécision), en procédure d'approbation ou de consultation, avec dans certains cas un droit d'initiative.

► **BUDGÉTAIRE** : il établit, avec le Conseil de l'Union européenne, le budget annuel de l'UE.

► **DE CONTRÔLE** : il intervient dans la procédure de désignation du président de la Commission européenne et peut censurer la Commission.

Les grandes dates du scrutin

- ▶ **15 avril** : début du décompte du temps de parole des candidats
- ▶ **22-25 avril** : dernière session plénière au Parlement européen
- ▶ **3 mai** : date limite pour s'inscrire sur les listes électorales
- ▶ **6-17 mai** : dépôt des listes
- ▶ **21 mai** : installation de la commission nationale de propagande
- ▶ **27 mai** : début de la campagne officielle
- ▶ **Semaine du 3 juin** : date limite pour faire une procuration
- ▶ **5 juin** : date limite d'envoi des documents électoraux
- ▶ **6 juin** : ouverture des élections européennes aux Pays-Bas
- ▶ **7 juin** : fin de la campagne officielle
- ▶ **8 juin** : début de la campagne de réserve, début du vote dans certains États membres et territoires français d'outre-mer
- ▶ **9 juin** : jour des élections européennes en France métropolitaine, dans le reste des États membres et des territoires français d'outre-mer
- ▶ **10 juin** : début du travail politique au Parlement européen
- ▶ **16-19 juillet** : session inaugurale au Parlement européen
- ▶ **16 août** : date limite de dépôt des comptes de campagne
- ▶ **16 septembre** : date limite de déclarations de patrimoine auprès de la HATVP.



Les candidats déclarés, à ce jour, à l'élection européenne :

- ▶ **Jordan Bardella** : Rassemblement national
- ▶ **Valérie Hayer** : Renaissance - MoDem - Horizons
- ▶ **Raphaël Glucksmann** : Parti socialiste - Place publique
- ▶ **Manon Aubry** : La France insoumise
- ▶ **Marie Toussaint** : Europe Écologie - Les Verts
- ▶ **François-Xavier Bellamy** : Les Républicains
- ▶ **Marion Maréchal** : Reconquête !
- ▶ **Léon Deffontaines** : Parti communiste français
- ▶ **Jean-Marc Governatori** : Écologie au centre
- ▶ **Guillaume Lacroix** : Parti radical de gauche
- ▶ **Hélène Thouy** : Parti animaliste
- ▶ **Nathalie Arthaud** : Lutte ouvrière
- ▶ **Jean Lassalle** : L'Alliance rurale
- ▶ **François Asselineau** : Union populaire républicaine
- ▶ **Jean-Christophe Fromantin** : Territoires en mouvement
- ▶ **Florian Philippot** : Les Patriotes
- ▶ **Yann Wehring** : Écologie positive & Territoires
- ▶ **Marine Cholley** : Équinoxe
- ▶ **Laure Patas d'Illiers** : Europe Démocratie Esperanto
- ▶ **Thierry-Paul Valette** : Europe Équitable
- ▶ **Caroline Zorn** : Parti pirate
- ▶ **Philippe Folliot** : Ruralités
- ▶ **Sven Franck** : Volt Europa
- ▶ **Yves Gernignon** : Parti fédéraliste européen.

économique, des subventions pour les investissements dans les exploitations agricoles et des mesures de protection de l'environnement. Par ailleurs, l'UE fixe des prix minimums pour certains produits agricoles afin de garantir un niveau de revenu décent pour les agriculteurs. Elle peut également établir des *quotas* de production pour certains produits, afin de réguler l'offre sur le marché et maintenir des prix stables.

Des défis à venir

Elle établit également des normes strictes en matière de qualité et de sécurité alimentaire pour les produits agricoles commercialisés sur son territoire. Cela inclut des réglementations sur les pesticides, les OGM, les hormones de croissance et les pratiques d'élevage. Enfin, l'UE négocie au nom de ses États membres des accords com-

merciaux avec d'autres pays et régions du monde, y compris dans le domaine agricole. Ces accords peuvent inclure des *quotas* d'importation/exportation, des droits de douane et des normes sanitaires et phytosanitaires pour les produits agricoles.

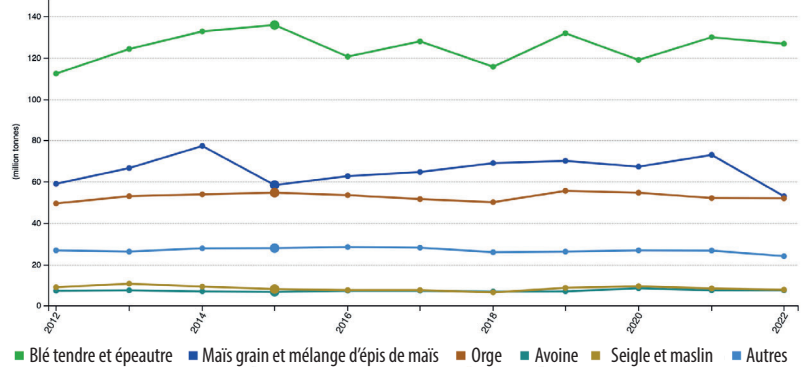
Aujourd'hui, l'agriculture européenne est confrontée à divers défis, notamment la pression pour une utilisation plus durable des ressources naturelles, la nécessité de maintenir la compétitivité face aux importations et aux marchés mondiaux, ainsi que la nécessité de répondre aux préoccupations croissantes en matière de sécurité alimentaire et de bien-être animal.

De nombreux pays européens sont à la pointe de l'innovation agricole, développant des technologies telles que l'agriculture de précision, les cultures génétiquement modifiées et les méthodes de pro-

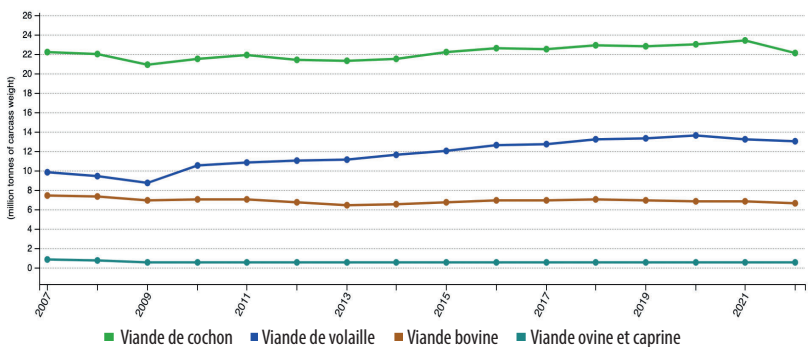
duction plus durables. Toutefois, l'adoption de ces technologies peut varier d'un pays à l'autre en raison de facteurs tels que la réglementation et les préférences des consommateurs. ■

L'agriculture européenne en chiffres

Production des principales céréales dans l'Union européenne, 2012-2022



Production de viande dans l'Union européenne, 2007-2022



▶ Montant de la production agricole : **552 milliards d'euros** et la France y contribue pour plus de **17 %** ce qui en fait le plus contributeur suivi de l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Pologne et la Roumanie.

▶ En 2020, l'UE comptait **9,1 millions de fermes** soit plus de **38 %** de son territoire. La taille moyenne des exploitations était de 17,1 hectares même si 64 % avaient une taille inférieure à 5 ha.

▶ Avec plus de **neuf milliards d'euros par an**, la France est le principal bénéficiaire des aides de la Pac pour la période 2023-2027. Des subventions versées dans le cadre du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) et du Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) qui représentent 56,2 % de l'enveloppe totale que le pays reçoit de l'UE.

▶ Environ **un tiers (33,2 %)** des chefs d'exploitation agricole de l'UE étaient âgés de 65 ans et plus en 2020, alors que seuls

12 % d'entre eux avaient moins de 40 ans. Le chiffre tombe même sous la barre des 1 % pour la part des exploitants de moins de 25 ans.

▶ Les principales récoltes en Europe concernent le blé et l'épeautre (126,7 millions de tonnes en 2022), la betterave (103,5 millions), les légumineuses (59,8 millions), le maïs (53 millions), l'orge (52,0 millions) et les pommes de terre (47,5 millions).

Le blé représente ainsi à lui seul près de la moitié de la quantité totale de céréales cultivées dans l'UE. Plus de la moitié de ces céréales sont destinées à la consommation animale, principalement pour les élevages. La France est la première productrice céréalière (22,1 %), devant l'Allemagne (16,1 %) et la Pologne (12,9 %).

Source : toutleurope.eu

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Vie publique
Au service du citoyen

INSTITUTIONS EUROPÉENNES

Quel est le rôle du Parlement européen ?

Compétences législatives

Il participe à l'adoption des actes législatifs à égalité avec le Conseil des ministres de l'Union européenne (UE).

Compétences budgétaires

Il établit, avec le Conseil, le budget de l'UE.

Compétences de contrôle de l'exécutif

Il peut poser des questions écrites ou orales au Conseil et à la Commission européenne. Il peut recevoir des pétitions des citoyens européens. Il peut créer des commissions d'enquête. Il élit le président de la Commission et influe sur le choix des commissaires.

720 EURODÉPUTÉS*

Représentants des citoyens membres de l'UE

Élus au suffrage universel direct tous les cinq ans

Regroupés par affinité politique et non par nationalité

* (AU 16 JUILLET 2024) © DILA 2024

LEUR AVIS

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de ces élections ?

Frédéric Esmiol, président de la chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence

L'Europe a montré ces derniers mois qu'elle avait un rôle crucial et central à jouer pour le monde agricole. Il nous faut des élus qui aient la capacité à défendre l'agriculture française qui est constituée majoritairement d'exploitations familiales. Les aides attribuées à l'agriculture doivent être ciblées et distribuées de manière juste et équilibrée. L'Union européenne doit, compte tenu de son positionnement, intervenir en faveur des filières en difficulté et tendre à gommer les concurrences déloyales entre producteurs d'États membres.

L'adoption par le Parlement européen du paquet simplification de la Pac ces derniers jours, en particulier concernant la mise en œuvre des BCAA prouve que lorsque les paysans manifestent, les élus peuvent faire bouger les lignes.

Aussi, il est important que les futurs élus comprennent les besoins de simplification et de pragmatisme de la Pac en soutenant la production et en accompagnant les exploitations confrontées à la transition agricole et au changement climatique.

Participer à ce scrutin est donc primordial, même si je comprends que certains soient dépités et que l'Europe semble loin.

Si nous voulons continuer à avoir une agriculture française dynamique cela nécessite de pouvoir compter sur des élus présents qui défendent l'agriculture française, aussi bien sur les questions d'identité que sur sa souveraineté alimentaire. ■



P.N.

Éric Lions, président de la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes

La grande cause agricole doit être entendue car on a vu que dans l'ensemble des pays européens la colère était là, alors qu'au moment de la construction européenne l'agriculture était protégée. Il faut un retour au pragmatisme et au bon sens. Les agriculteurs européens ont tout intérêt à aller voter car c'est un formidable challenge qui est devant nous.

Nous sommes dans un marché commun qui est une assurance pour l'agriculture européenne et française puisqu'il concerne des pays solvables.

Parallèlement à cela, il faut une harmonisation des règles et des normes pour redonner de la souveraineté aux pays. Trop de normes encadrent l'agriculture, même si le problème est plus prégnant chez nous qu'en Europe dans son ensemble.

L'Europe est une garantie de stabilité et nous avons besoin d'une Europe forte. Pour la France, elle est une chance. Il faut avoir du courage politique et lever les blocages qui existent pour laisser l'Europe respirer et permettre aux pays d'être souverains. C'est un défi qu'il faut continuer à construire. ■



S.M.C.

Laurent Depieds, président de la FDSEA 04

On a bien vu qu'il y avait un décalage entre la Pac européenne et le monde agricole dans sa mise en pratique. Quand on voit ce qui a été développé dans le Farm to fork, tous les critères pour introduire des clauses environnementales, etc. on s'aperçoit que ça complexifie la tâche de manière très importante des producteurs. Et, cela aussi bien dans la compréhension de l'outil que dans sa finalité. Il y a un sentiment de restriction de la liberté de produire.

Des propositions ont été faites pour revoir la copie, il y a eu des avancés mais nous attendons de nos élus qu'ils soient vigilants aussi dans ce qu'ils votent. L'enjeu européen en agriculture est très important. Ils doivent mettre la pression pour travailler sur les clauses miroir et sur la notion d'équité au sein de l'Europe qui ne doit plus être une passoire. Pour pouvoir s'en sortir, il faudra aussi réfléchir sur une harmonisation sociale et fiscale. Il ne peut pas y avoir un trop gros décalage de charges.

La vie agricole est conditionnée par l'Europe et il est grave que l'on ne connaisse pas nos députés, qu'il n'y ait aucun lien entre nous comme cela peut se faire à l'échelle locale ou régionale. On le voit notamment sur des sujets, comme la prédation, pour lesquels faire bouger les lignes est très difficile.

La reconnaissance de l'agriculture ne passe pas que par le paiement, il faut une construction politique proche des territoires. ■



A.G.

René Laurens, président de la FDSEA 05

Nous aimerions une rémunération juste pour l'agriculture et que la marge soit correcte. Le revenu devrait être basé sur le prix de revient. Tout ce que l'on achète augmente et nos produits sont à l'arrêt. Il va falloir travailler sur l'uniformisation des charges, nous ne sommes pas concurrentiels.

On nous embête avec l'écologie mais cela ne gêne personne que l'on importe des produits lointains dont le transport pollue. L'agriculture française doit être protégée et plus particulièrement l'agriculture de montagne qui coûte plus cher. En région Paca on fait de la qualité qu'il faut protéger et mettre en avant. Concernant le loup, il faudrait le déclasser pour pouvoir se protéger et en prélever plus. Aujourd'hui, il a investi toute l'Europe, on est tous logés à la même enseigne. Tous les pays doivent donc se mettre d'accord sur le fait que cela va trop vite et qu'il faut trouver des solutions pour sauver une partie de l'élevage car le loup avance plus vite que nous.

La Pac doit être tournée vers la production, qui doit être encouragée pour plus de motivation. Le rôle de l'Europe est de nous permettre d'anticiper le changement climatique en nous protégeant contre les aléas climatiques. Au niveau des marges elle pourrait jouer un rôle de régulateur et empêcher les industriels de contourner le système au détriment des agriculteurs. ■



A.G.

Christian Reynaud, président du Modef 05

Il est évident que ces élections européennes conditionnent la Pac, elles ne peuvent pas être dissociées, donc, elles influenceront notre façon de produire et auront des conséquences sur la qualité de l'alimentation, la biodiversité, etc. Nous attendons une reconnaissance du modèle que nous défendons depuis toujours, à savoir : une agriculture à taille humaine, familiale, durable et diversifiée.

La Pac doit envoyer un signal fort pour que les paysans puissent vivre dignement de leur travail ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Il faudrait que les élus travaillent pour obtenir un revenu et une retraite dignes pour les agriculteurs. Même si nous ne donnons pas de consignes de vote il est important d'aller voter car le résultat influencera tout ce qui va se retrouver dans nos assiettes. La politique agricole européenne dépendra entièrement des députés que nous aurons élus. Nous ne voulons pas nous diriger vers une agriculture industrielle à outrance, et pourtant, nous craignons d'en prendre le chemin. ■



S.M.C.

Serge Jusselme, président de la Coordination rurale 05

La France au fil du temps a toujours voté défavorablement à l'Europe et à chaque fois on s'est retrouvé dans le système. L'Europe, c'est bien pour la Pac mais au final elle n'a rien de commun car chaque pays l'arrange un peu à sa sauce.

Finalement, je n'attends pas grand-chose des politiques car ce sont les Eurocrates ou les technocrates qui ont la main mise sur la politique. Tant que cela n'évoluera pas nous n'irons pas dans le bon sens et rien ne changera, à l'image de ce qu'il se passe en France.

Cependant, ne pas voter pour ce scrutin serait la pire des choses pour préserver la démocratie même si parfois le peuple est floué par une démocratie tronquée. Personne n'a envie de vivre dans un pays comme la Russie.

Par ailleurs, je pense que ce qui serait intéressant c'est que les élus fassent un stage dans une exploitation agricole avant de prendre des décisions qui les impactent. Ils ne peuvent pas être au courant de ce que l'on vit et de ce que sont nos contraintes s'ils ne s'y confrontent pas sur le terrain. On ne peut pas faire de l'agriculture dans le nord comme dans le sud, ni d'un pays à un autre c'est pourquoi il faut prendre en compte ces disparités. ■



S.M.C.

LEUR AVIS (SUITE)

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de ces élections ?

Thomas Raso, co-porte-parole de la Confédération paysanne 05

Comme toutes les élections celles-ci sont importantes et d'autant plus pour l'Europe car on voit bien qu'elle organise beaucoup de choses pour l'agriculture.

Il faut aller défendre une autre Pac avec des caps à longs termes. Nous souhaiterions pousser deux objectifs notamment : installer plus de fermes à tailles humaines et une orientation progressive des aides vers l'actif et non à la surface comme c'est le cas aujourd'hui.

La Pac doit servir à transformer l'agriculture pour aller vers plus de durabilité, qu'elle soit plus écologique tout en restant productive. Mais pour cela il faut une planification, un accompagnement financier et technique.

Par ailleurs, on se rend bien compte que depuis plusieurs dizaines d'années que le libre-échange est totalement débridé et on en récolte des effets nocifs. Depuis 30 ans, la France a perdu son autosuffisance en fruits et légumes. La concurrence de l'Espagne et de l'Italie dans le cadre du marché commun est totalement déloyale aussi bien au niveau des prix que de l'environnement. Nous militons pour un prix plancher pour les produits français mais aussi pour un prix minimum d'entrée, égal à celui-ci. Si la France a le courage de le faire, les autres suivront donc nous pouvons faire avancer ces sujets-là. ■



Yannick Becker, porte-parole de la Confédération paysanne 04

Nous pouvons regretter que l'Europe n'utilise pas sa puissance économique pour s'imposer et qu'elle signe des accords de libre-échange à tout va. Il faudrait commencer à réguler la concurrence à l'internationale mais aussi à l'intérieur de l'Europe car cela nuit notamment à l'harmonisation sociale. La clause sauvegarde doit être mieux utilisée et de manière élargie pour préserver le prix de vente et donc le revenu des agriculteurs.

À terme le montant de la Pac me semble bien ciblé donc il faut qu'il soit maintenu tout en allant vers une réelle transition écologique et climatique.

Il y aurait moyen de l'utiliser différemment avec une partie affectée à cette dernière pour autant que le revenu soit correcte grâce au prix et de cibler les fermes productives.

La seconde partie pourrait être dirigée vers le renouvellement des générations qui permet d'avoir des campagnes vivantes. Nous militons pour qu'en 2030 nous retrouvions un million de paysans en France. Même si l'Europe semble loin et que l'on a du mal à identifier nos représentants cela reste important de voter car ils ont tout de même du pouvoir.

Cependant, il faut les informer et les contrôler. ■



Florent Signoret, président de la Coordination rurale 04

C'est un scrutin important donc nous l'attendons avec impatience. Nous devons élire des députés compétents qui ne doivent pas être déconnectés de la réalité agricole. Ils doivent se rapprocher du terrain pour ne pas nous imposer des choses qui n'ont pas de sens. Que ce soit d'un extrême à l'autre de l'Europe on ne peut pas faire les mêmes choses, mais *a contrario* d'autres doivent être harmonisées pour plus de compétitivité comme le social, les produits phytosanitaires, etc.

Les spécificités territoriales doivent être prises en compte, l'Europe ne doit pas être créatrice de déséquilibres ou génératrice d'inégalités. La concurrence déloyale est très difficile à contrer, voire à éradiquer.

Voter est donc un des moyens d'influer sur la politique européenne, de la faire évoluer et d'espérer que la France puisse bénéficier de la rétrocession d'une partie des richesses qu'elle lui apporte. ■



Benjamin Ferrand, président de Jeunes Agriculteurs 04

Nos élus doivent être proches du terrain et redonner de la compétitivité à la France par rapport aux autres pays. Cela permettra de nourrir les Français avec des produits de qualité, mais également d'assurer un revenu aux agriculteurs. Avec ce vote, nous jouons notre agriculture de demain. Quand on ne vote pas, on ne peut pas se plaindre. Il faut se prononcer selon ses convictions mais il faut y aller car l'agriculture est dépendante de l'Europe.

Nous avons de fortes attentes pour une vraie politique de maintien de l'élevage face à la prédation avec une uniformisation européenne et un vrai recensement de l'espèce. Le Plan national loup français n'est pas adapté et antidaté, il aurait dû sortir il y a dix ans. Il va falloir que l'on puisse se défendre réellement avec une enveloppe qui suive et qui soit payée à temps. L'un des plus gros enjeux sera le classement de l'espèce d'où la nécessité d'un comptage harmonisé à l'échelle européenne pour prouver que le loup n'est plus en danger et que ce sont les éleveurs qu'il faut protéger maintenant.

Les eurodéputés doivent continuer à défendre la Pac et à la faire évoluer de façon à préserver notre agriculture et nos spécificités comme l'ICHN car sans cela ce serait compliqué dans nos zones de montagne. ■



Cyril Hugues et Florian Pellegrin, présidents de Jeunes Agriculteurs 05

À l'approche des élections européennes chez Jeunes Agriculteurs nous sommes persuadés que le futur de l'agriculture est, et restera, européen, mais cette agriculture ne pourra pas être forte sans l'investissement de nos politiques vers une agriculture jeune, forte et durable. Parmi les nombreuses propositions défendues par JA dans son manifeste il nous paraît important de rappeler le besoin d'accompagner l'agriculture vers plus de résilience et de souveraineté en harmonisant les normes, et en s'adaptant au changement climatique. Arrêter d'importer une agriculture internationale qui ne respecte pas nos normes et réaffirmer notre opposition à l'empilement des accords de libre-échange tels qu'ils sont négociés. Ils mettent en péril un certain nombre de filières agricoles, détruisent de la valeur et sont un non-sens écologique et climatique. La transmission et l'installation de jeunes agriculteurs est un enjeu pour les années à venir, en accompagnant le développement d'exploitations durables sur tous les territoires en définissant une stratégie ambitieuse en faveur du renouvellement des générations sur les deux piliers de la Pac en consacrant 10 % du budget des aides directes à cette politique.

Une agriculture de l'Europe, oui mais, elle doit être harmonisée, que ce soit par la fiscalité, les charges patronales, salariales, une conciliation globale des conditions de production en Europe et une réforme de l'étiquetage vers plus de transparence pour le consommateur. Les prochaines élections constituent un enjeu majeur aux renouvellements des générations. ■



Cyril Hugues.



Florian Pellegrin.